

N° 90
JANVIER 2023

Liaison

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Renforts feux de forêts de l'été

Lire page 6



Démonstration
de déploiement
de nacelle
lors du congrès
national des
sapeurs pompiers
de France
à Nancy
en septembre
2022



ÉDITOS ▶

SDIS54



Colonel Jérôme Petitpoisson
Directeur départemental
des Services d'Incendie et de
Secours de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps

2022, une année particulière, un engagement exemplaire

À bien des égards et sur fond de Covid, l'année qui vient de s'écouler fut spéciale. Preuve en est, nous avons dû faire face à des épisodes caniculaires anormalement longs qui ont malheureusement généré de nombreux feux de végétaux. Si notre département a été épargné par les sinistres d'ampleur, il n'en est pas de même pour d'autres départements français à qui nous sommes allés prêter main-forte pour venir à bout de feux exceptionnels. Aussi, je suis fier de votre professionnalisme et de votre persévérance pour lutter contre ces feux estivaux dans des conditions météorologiques souvent très défavorables et éprouvantes.

2022 a également été marquée par l'organisation du congrès national des sapeurs-pompiers de France. Cette aventure humaine à laquelle plus du tiers d'entre vous a participé fut une réussite soulignée par nos autorités, par les exposants et par nos collègues venus des quatre coins de la France. Là encore, je suis bluffé par votre investissement et votre implication dans ce projet titanesque, bien qu'associatif, qui restera dans les mémoires de tous ceux qui ont bien voulu y participer.

L'année qui arrive s'annonce malheureusement tout aussi particulière avec une crise énergétique sans précédent qui va mettre à l'épreuve le budget de notre établissement et nous obliger à des efforts supplémentaires et à faire rapidement évoluer nos pratiques et nos achats. Là aussi, je suis certain de la force de notre collectif et ne doute pas que tout à chacun saura montrer l'exemple afin que les dépenses restent maîtrisées et que les investissements puissent perdurer, notamment l'achat de véhicules et la construction de casernes.

Je vous remercie de nouveau chaleureusement pour tout le travail accompli et vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès pour 2023. ■

Sommaire

ÉDITOS > **2-3**

ÉVÉNEMENT

Congrès SP Nancy 21-24 La force du collectif > **4-5**

SUR LE TERRAIN

Retex 2022, un été hors normes > **6-7**

Retex Collaboration européenne : mission Moldavie > **8**

FOCUS

GSRH Une nouvelle campagne de recrutement made in 54 > **9**

Équipements Des infrastructures vertes > **10-11**

Environnement Agir pour le développement durable > **12-13**

FRPA Deux des quatre phases d'ores et déjà terminées > **14**

GSAF Budget 2023 > **15**

Infographie Partenariats et mutualisations du SDIS54 et InterSDIS > **16-17**

Temps forts Retour en images sur les temps forts 2022 > **18-19**

En couverture : Renforts feux de forêts de l'été
© Cellule communication SDIS54



Arnaud Cochet
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Un engagement qui restera dans la mémoire collective

Les années se suivent et apportent leur lot de nouvelles épreuves à affronter. Si en 2021, l'intervention des sapeurs-pompiers dans les opérations de vaccination a été remarquable, pour l'année 2022, c'est leur engagement dans la lutte contre les feux de forêt qui restera dans la mémoire collective.

Durant l'été, 72 000 hectares de forêt ont été détruits par le feu sur le territoire national, soit six fois plus que la moyenne de ces dix dernières années et un département sur deux impacté.

Dans ce combat, la Meurthe-et-Moselle s'est engagée et ce ne sont pas moins de 8 renforts qui ont été apportés au profit des Vosges et de la Gironde. Soit un total de 121 sapeurs-pompiers. Vous avez répondu présents lorsqu'il a fallu aller prêter main forte, incarnant la solidarité sur laquelle repose notre modèle de sécurité civile.

Pour cette raison, pour votre courage dans vos interventions, hors ou dans votre département, pour votre capacité de mobilisation et d'adaptation, pour l'engagement qui vous caractérise, je tenais à vous remercier, à vous féliciter et à vous dire combien la Nation est fière de ses sapeurs-pompiers. Enfin, je profite de ce début d'année pour vous présenter mes meilleurs vœux, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle aux côtés des sapeurs-pompiers

L'année 2022, marquée par des incendies d'une ampleur inédite, en Gironde ou dans le Gard mais également en Bretagne ou dans les Vosges, a mis à rude épreuve notre modèle de sécurité civile. Le courage de nos sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, a permis de faire face avec plus de 80 agents meurthe-et-mosellans engagés. Des solutions sont indispensables et c'est le plaidoyer que je porte, avec Bernard Bertelle, président du Conseil d'Administration, en écho aux propositions de vos représentant.e.s à l'échelle nationale.

Dans ce contexte déjà difficile, la crise énergétique est venue déstabiliser le budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Parce qu'il n'est pas question de dégrader la protection de nos populations comme les conditions de travail de nos sapeurs-pompiers, le Département a fait le choix d'un effort inédit, conjointement avec le bloc communal, de revalorisation de sa participation en fonctionnement. Il s'agit ainsi d'honorer les engagements pris tout particulièrement en matière de recrutement alors que le nombre d'interventions repart à la hausse. À cet effort, s'ajoute le maintien d'un soutien en investissement à hauteur d'un million d'euros par an afin de poursuivre la mise en œuvre d'un plan ambitieux sur les casernements.

Nos concitoyennes et concitoyens comptent sur vous. Vous pouvez compter sur nous. Je vous souhaite une très belle année 2023. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Une année 2022 se terminant avec un bilan qui est à marquer d'une pierre blanche

En premier lieu, j'ai une pensée pour ceux qui, malheureusement, nous ont quittés cette année. Bien trop tôt...

Ensuite, je tiens une nouvelle fois à vous remercier toutes et tous, pour votre investissement dans l'organisation et la tenue du 128e congrès des sapeurs-pompiers. Cette manifestation annuelle est l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes du feu. Et cette année, elle a permis de mettre en valeur notre territoire et notre SDIS.

Je vous exprime également, une fois de plus, ma gratitude pour votre engagement afin de lutter contre les incendies qui ont marqué notre pays. Vous faites preuve d'un courage exemplaire, d'une mobilisation sans faille et d'une solidarité exceptionnelle.

Le travail reste, jour après jour, conséquent. Et les contraintes, elles, sont de plus en plus fortes. Espérons être entendus par nos gouvernants pour nous accompagner dans la gestion de nos missions. En 2023, les principaux investissements seront orientés vers les économies d'énergie malgré un budget restreint.

Je souhaite que cette nouvelle année soit meilleure, qu'elle vous apporte santé et bonheur. Je vous présente donc, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères pour 2023. ■

Congrès national la force du colle

Exposants, autorités, public, congressistes, tous s'accordent quant à la pleine réussite de l'édition 2022 qui s'est tenue au parc des expositions de Nancy-Vandœuvre du 21 au 24 septembre 2022. Ce congrès préparé durant 3 années a tenu toutes ses promesses avec plus de 30 000 entrées dont 4 000 congressistes venus voir 316 sociétés exposantes et près de 60 partenaires associatifs investis dans les domaines de la sécurité ou de la prévention.



Visite du ministre de l'Intérieur



Inauguration du congrès



Les personnes présentes durant ce congrès ont pu constater la technicité et l'engagement des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, grâce à de très nombreuses démonstrations des savoir-faire. Ils ont également découvert le fabuleux patrimoine nancéien à travers plusieurs manifestations organisées dans le cœur

historique de Nancy, avec notamment un repas dans les bâtiments les plus somptueux, mais également un grand bal, place de la Carrière, qui a rassemblé plus de 5 000 personnes. Les congressistes ont, quant à eux, assisté à 108 conférences thématiques. Ce succès est le fruit d'un travail collectif mené de main de maître par

nos 800 bénévoles, nos partenaires et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Grâce à cet investissement collectif, notre fabrique citoyenne n'a jamais désempé, laissant ainsi penser que des nombreuses vocations sont nées autour de l'esprit de citoyenneté.



L'équipe de bénévoles



Le challenge de golf



Le bal place a

Salon des sapeurs-pompiers de France : Actif



NANCY 2022
128^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE



Démo Grimp



Le cross



Le salon pro



La fabrique citoyenne



Conférences

800
BÉNÉVOLES

316
EXPOSANTS

4000
CONGRESSISTES



Démo Tasss



Démo Grimp



Conférences



Défi vélo



Jeunesse SP



Démo défibrillateur



Présentation du drapeau



Repas dans les grands salons
de l'Hôtel de Ville de Nancy

30 000
ENTRÉES



Le Carrière



Cérémonie de clôture



Longue sécheresse, canicule à répétition, vent fort sont les paramètres-clés de cet été hors normes pour les feux de forêts et d'espaces naturels. Notre département a été épargné par les sinistres d'ampleur, mais cela n'a pas été le cas pour d'autres départements français auxquels nous sommes allés prêter main-forte.



Feux de forêts : le SDIS54 en renfort

Feux de forêts : il nous vient en tête immédiatement les incendies du département de la Gironde qui a vu plus de 20 000 hectares de forêt partir en fumée, sans oublier les feux multiples dans le Finistère, le Morbihan, le Maine-et-Loire, des régions pourtant moins habituées aux feux importants.

Plus proche de nous, ce sont des feux sans précédent qui ont eu lieu sur la période du 10 au 13 août 2022. Le département du Jura a été fortement touché avec plus de 1 000 hectares brûlés en 3 jours, nécessitant l'appui des moyens aériens nationaux (Canadairs et Dash) totalisant 45 largages, ou encore des HBE (Hélicoptères Bombardiers d'Eau) réalisant 276 largages.

Le département des Vosges n'a pas été épargné, avec plus de 80 départs de feu au cours de l'été, totalisant plus de 150

hectares brûlés. Là aussi, le recours aux HBE s'est avéré indispensable sur des terrains à l'accessibilité limitée. Au total, ce sont 191 largages qui auront appuyé l'action des personnels au sol.

Face à cette situation jamais rencontrée de mémoire de pompier, le SDIS54 a apporté son soutien aux départements touchés. Tout d'abord, dans le cadre des renforts nationaux, en participant à la colonne Bravo qui cumulera un engagement de près de 4 semaines au profit du département de la Gironde, réalisant de nombreuses lignes d'appui ou défense de points sensibles dans des conditions extrêmes de température, permettant ainsi de préserver de nombreuses habitations.

Le SDIS54 a renforcé ensuite ses voisins vosgiens en engageant un GIFF (Groupe

d'intervention Feux de Forêts) et demi soit 6 CCF (Camion Citerne Feu de forêt) au plus fort de leur sollicitation opérationnelle. Engagé sur l'avant du flanc gauche du feu du Ménil, ils ont ainsi pu contenir la progression du feu.



Le feu de forêt du Ménil

Au total au cours de la saison, ce sont plus de 120 spécialistes feu de forêt qui ont été engagés hors du département pour prêter main forte à nos collègues.

Le département de Meurthe-et-Moselle n'a pas été en reste sur l'activité des feux de végétation, puisque ce sont pas moins de 350 feux de végétation qui ont été recensés dont 2 feux de forêt. Grâce à l'attaque massive, les superficies ont été limitées.

Après cette saison record, une cérémonie de remerciements s'est tenue en préfecture le 1^{er} décembre, l'occasion pour monsieur le Préfet de souligner l'engagement sans faille de tous les personnels qui ont œuvré de longues heures dans des conditions rendues difficiles par les températures caniculaires et les terrains escarpés. Au cours de cette cérémonie, 42 récompenses ont été remises pour les personnels s'étant particulièrement illustrés (dont 6 médailles pour acte de courage et dévouement échelon bronze).



La cérémonie à la Préfecture

ors normes

Feux de récoltes : un partenariat avec la Chambre d'Agriculture efficace

Dans le cadre du partenariat avec le SDIS54, la chambre d'agriculture communique préventivement aux exploitants agricoles des mesures génériques visant à réduire le nombre de départs de feux. En parallèle à cette action, la chambre d'agriculture fournit au SDIS une synthèse de l'état d'avancée des récoltes.

Le SDIS a défini 3 niveaux de risques tenant compte des conditions météorologiques, des contraintes opérationnelles et de l'état de sécheresse de la végétation (notamment IEP : Indicateur d'Écllosion et de Propagation fourni par Météo France). Chaque soir, le chef de colonne Codis communique une carte des niveaux de risques par groupement, à la Chambre d'Agriculture et à la chaîne de commandement d'astreinte. L'objectif de cette échange est de permettre à la Chambre d'Agriculture d'informer les agriculteurs tout en leur rappelant les mesures à mettre en œuvre pour la journée à venir. Plusieurs mesures de prévision selon les niveaux sont validées par la Chambre d'Agriculture et relayées aux agriculteurs.

Cet été, des arrêtés préfectoraux ont interdit les travaux agricoles réalisés avec engins motorisés, les activités de fauchage mécanisées sur les bords des routes, la circulation motorisée ainsi que les activités de travaux en forêt, de 13h à 18h à compter du 20 juillet et jusqu'au 27 juillet inclus.



Le QR code victime bientôt en fonction

Dans le cadre du partenariat avec les sociétés IDU et ID1, la mise en place d'un dispositif d'identification des victimes unique en France a été installé sur les tablettes numériques Urgsap du SDIS54. Ce dispositif permet aux acteurs du secours à personnes (SDIS, Samu, Smur) de pouvoir lire un QR-code donnant accès aux données de santé des victimes et de prévenir leurs proches en temps réel. L'objectif est d'améliorer et d'optimiser la qualité et les délais d'interventions. Elle facilite la transmission d'informations aux hôpitaux partenaires. Les QR codes sont fonctionnels et en déploiement auprès du grand public. Il va vous être, à titre personnel, diffusé un QR-code pour que vous puissiez saisir vos propres données. Un emplacement sur votre Bip est préconisé.



Cet été notre service a fait face à une activité opérationnelle soutenue en terme de feux de végétaux, de chaumes et de récoltes. Cependant, les conséquences ont été très réduites avec une très faible propagation de feux naissants, peu de matériels agricoles détruits, des surfaces brûlées peu conséquentes et majoritairement constituées de chaumes. L'action conjuguée de l'action rapide des moyens sapeurs-pompiers et agricoles (déchaumeur, tonne à eau) ont permis de limiter efficacement l'importance des surfaces brûlées.

Collaboration européenne Mission Moldavie

Convois humanitaires

Le SDIS de Meurthe-et-Moselle a participé à deux convois humanitaires de la France au profit de l'Ukraine. Le lundi 11 avril 2022, ce sont près de 200 tenues de feu, 20 tuyaux de 110, 10 000 masques de protection et 500 litres de désinfectant pour les mains, qui ont intégré le deuxième convoi français à destination de l'Ukraine.

Ces équipements ont été rejoints le 13 avril par 3 véhicules du SDIS54 dont un Fourgon Pompe Tonne-Secours Routier (FPTSR), un Camion-Citerne Forestier Moyen (CCFM) et un porteur avec une échelle aérienne de 18 mètres. Ce convoi, composé de 41 véhicules, a parcouru 2900 kilomètres pour rejoindre l'aéroport de Suceava en Roumanie après avoir traversé l'Allemagne puis l'Autriche. Les personnels du SDIS ont formé sur place les sapeurs-pompiers ukrainiens.

Enfin, en septembre, un nouveau don de 5 ensembles, composés chacun d'un groupe électrogène et d'un dispositif de désincarcération hydraulique, a été organisé par le centre technique et logistique du SDIS.



L'UCP Team Moldova



Le camp de transit de Giurgiulesti aux 3 frontières

La Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises participe depuis le 4 mars 2022 à la coordination et à la planification de l'accueil des réfugiés ukrainiens aux côtés de la République de Moldavie, une manœuvre lancée dans le cadre du Mécanisme européen de Protection Civile (MPCU). Le commandant Nabil Roubache du SDIS54 a été sélectionné pour intégrer l'UCP Team pour trois semaines sur le territoire stratégique de la Moldavie, avec sept autres experts internationaux (suédois, finlandais, italien et turc).

Le commandant Roubache a tenu la double fonction d'expert en management des systèmes d'information et de spécialiste des risques NRBC-e (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif) d'information management expert. Chargé du rensei-

gnement toutes sources confondues, sa mission consistait à traduire les informations en données opérationnelles aux côtés de l'expert opérations (réalisation d'infographies, briefings aux chefs de modules). Il était en charge de la traçabilité des missions, des rapports quotidiens à l'ERCC (le centre opérationnel de Bruxelles) et de l'analyse des risques NRBC. Cette mission à l'intensité exceptionnelle a permis notamment d'établir un poste de commandement centralisé au sein du Ministère des situations exceptionnelles, un plan de coordination de l'aide internationale et de fiabiliser la ressource électrique des établissements névralgiques moldaves et de la région ukrainienne d'Odessa. Un plan de gestion des flux de réfugiés avec la création ou l'installation de camps a été établi ainsi qu'un corridor et un pont aérien entre l'Ukraine et l'Union Européenne.



Une nouvelle campagne de recrutement made in 54

Après un travail de plusieurs mois, réalisé par la cellule communication du SDIS54 en lien avec la commission volontariat, le bureau départemental de gestion développement des SPV et les chefs de groupements territoriaux, de nouveaux visuels « Idée reçue » ont été réalisés pour appuyer la campagne de recrutement dans le département et montrer que tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire.

Les affiches remettent en question quelques idées reçues sur l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Quatre ambassadeurs des centres d'incendie et de secours des Côtes en Haye, de Lunéville, de Saint-Nicolas de-port et Charency-Vezin ont été choi-

sis pour contre-argumenter ces idées.

Un kit de communication (affiches, flyers, visuels) est mis à disposition des chefs de groupements et des chefs de centres pour diffusion dans leur secteur.



C'est pas la force qui compte, c'est toi !



À l'occasion du 128^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France à Nancy, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) a, elle aussi, lancé une nouvelle campagne de communication. L'objectif : atteindre le chiffre de 50 000 nouveaux SPV d'ici 5 ans. Réalisée par Les Georgettes, groupe d'étudiantes, vainqueurs du challenge 2022-Havas / ECS MediaSchool, la campagne met en avant des duos de sapeurs-pompiers de départements différents et des duos sapeurs-pompiers et de personnalités publiques. Avec une touche d'humour, l'opération de communication prend le contre-pied de l'image traditionnelle du pompier grand et fort, à travers des slogans comme :

- C'est pas la taille qui compte, c'est toi !
- C'est pas l'âge qui compte, c'est toi !
- C'est pas la force qui compte, c'est toi !

Pour réduire significativement son impact sur l'environnement en préservant les ressources naturelles et en optimisant sa capacité d'investissement, le SDIS prend en compte les dimensions écologiques et responsables dans la construction de ses centres. Focus sur les chantiers mis en œuvre par le Bureau Départemental de l'Immobilier et du Mobilier (BDIM) et sur les derniers véhicules achetés.

Pose de la première pierre de la caserne Rives de Meurthe

En mai 2022, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle a posé la première pierre de sa nouvelle caserne ultra-moderne qui devrait voir le jour en 2024. Un nouvel édifice qui regroupera en grande partie les casernes de Nancy-Joffre et Tomblaine. L'objectif : optimiser les délais de mobilisation des personnels pour les départs en intervention tout en réduisant les coûts de fonctionnement. Sous l'impulsion de la Métropole du Grand Nancy, c'est le studio Gardoni, un architecte lyonnais, qui a remporté le concours d'architectes lancé en 2019 pour concevoir les plans de cette nouvelle caserne. Un défi relevé en compagnie du cabinet d'architectes nancéien B2H.

Situé entre la Meurthe et le canal, le nouveau site sera articulé autour d'une grande remise en son centre. Occupant un terrain de 11 400 m², le complexe comportera notamment les locaux du CIS, un gymnase, une salle de musculation, des locaux de vie modernes, une aire de manœuvre/séchage des tuyaux, des zones de stationnement ainsi que les locaux du groupement territorial.

Avec cette nouvelle caserne, l'engagement du SDIS est écologique. Face aux enjeux climatiques actuels, le fonctionnement de cette structure se veut avant tout responsable. C'est pourquoi le site Rives de Meurthe a été choisi : afin de préserver au maximum le sol naturel et arboré, tout en limitant les dépenses énergétiques liées au bon fonctionnement de la caserne. L'utilisation de matériaux durables est également privilégiée.

Le coût total du projet avoisinera les 20 millions d'euros.

Point d'avancement des travaux

Depuis la pose de cette première pierre, les travaux ont déjà bien évolué et les délais du gros œuvre ne souffrent d'aucun retard. Le rez-de-chaussée, le 1^{er} étage et le plancher du 2^e étage au-dessus des bureaux du CIS et du Groupement sont presque terminés.

Lors du Copil d'octobre le changement de mode de chauffage a été acté, la caserne sera chauffée via le réseau de chauffage urbain et non plus à partir de chaudière GAZ. Une étude complémentaire est en cours pour implanter davantage de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la caserne.

Les réunions de coordination régulières entre les équipes de maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage déléguée, la Métropole et le SDIS permettent d'être agile et de traiter régulièrement les éléments du programme.

Le premier semestre 2023 sera consacré au dimensionnement de la nouvelle organisation à 3 CIS sur la métropole, avec la définition des POJ des 3 CIS et la répartition des effectifs tant en quantité qu'en qualité.

Des réunions de travail commencent également à se mettre en place afin d'impliquer les personnels CIS dans l'agencement de certains locaux dont notamment la cuisine, le réfectoire et le foyer.

Enfin la mise en service programmée du nouveau trolley à l'été 2024 n'est pas sans incidences car d'important travaux sont programmés par la Métropole entre Saint-Max et le Vélodrome dont les échéances devront être en phase avec la mise en service de la caserne qui interviendra en principe au printemps 2024.



Projet d'implantation de la caserne



Axe de passage du tram actuel sur le pont de Saint-Max

s vertes

Des centres de secours « duplicables »



En 2022, la construction de 3 centres-types de secours a débuté à Favières, Art-sur-Meurthe et Chambley.

Les projets de reconstruction de ces CIS s'inscrivent dans une démarche innovante permettant de construire un modèle unique duplicable, découlant de l'élaboration d'un référentiel casernement adopté dans un objectif d'homogénéisation et de rationalisation des coûts.

Ces projets de centres-types permettent de remplacer certains locaux vétustes – et dont le SDIS n'est souvent pas propriétaire – par des centres à la fonctionnalité optimisée, et d'étendre parallèlement la maîtrise foncière du SDIS sur les bâtiments dont elle a la gestion.

Cette démarche de construction d'un montant unitaire maximum de 550 K€ TTC, s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement immobilier du SDIS pour la période 2022-2027, qui prévoit une enveloppe de 25 millions d'euros dédiée à la réalisation de nouvelles opérations de construction, réhabilitation et rénovation énergétique. Cette enveloppe constitue un des axes financiers en investissement dans le cadre de la convention pluriannuelle liant le SDIS et le conseil départemental.

Le chantier d'Art-sur-Meurthe, débuté fin septembre 2022, permettra à terme de remplacer la caserne de Lenoncourt, non fonctionnelle et énergivore.

L'expérience apportée par la construction de ce modèle unique de caserne, permet de limiter les coûts énergétiques liés à leur fonctionnement mais permet aussi une maîtrise du planning. Ainsi pour la caserne d'Art-sur-Meurthe, il est possible de prévoir une réception en mars 2023 et pour celle de Favières dont la construction a été lancée en septembre, une réception pour fin janvier 2023.

Trois nouveaux Fourgons Pompe-Tonne et de Secours Routiers et un Camion Citerne Rural



Intégrant des nouveautés comme du matériel de désincarcération électroportatif, les trois nouveaux FPTSR ont été attribués aux centres de Nancy-Joffre, Nancy-Vandoeuvre et Longwy. Acquis dans le cadre du renouvellement du parc automobile prévu au plan d'investissement pluriannuel 2019/2021*, ces véhicules font partie d'un groupement de commande de huit SDIS de la région du Grand-Est.

Un Camion Citerne Rural Moyen (CCRM) a également été livré au centre de Val de Seille. Polyvalent, l'engin permet, grâce à son châssis surélevé, d'intervenir à la fois sur des feux de bâtiments ou des feux d'espaces naturels (broussailles, récoltes...). Septième engin de ce type affecté en Meurthe-et-Moselle sur les neuf prévus dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), il est notamment doté d'une citerne de 2900 litres d'eau et de 140 litres d'émulseur.

* pour un montant de 1206 570€ dont, pour rappel, un financement exceptionnel du département de Meurthe-et-Moselle à hauteur de 4 millions d'euros sur 3 ans

Face aux enjeux énergétiques et économiques de demain, le SDIS de Meurthe-et-Moselle a décidé d'apporter des réponses pragmatiques et concrètes. Focus sur quelques actions phares mises en place en 2022.



Chacun d'entre nous doit, « comme à la maison », devenir acteur de ces bons comportements.

La bonne gestion de l'eau potable : un enjeu majeur de développement durable

L'eau potable est un enjeu majeur pour les prochaines décennies. Essentielle pour notre santé et notre bien-être, elle devient un bien rare. La lutte contre le gaspillage devient par conséquent un des impératifs pour la préserver. Pour mémoire, l'eau douce représente 2,8 % de l'eau totale du globe.

À son échelle et pour contribuer activement à l'économie circulaire, le SDIS54 souhaite mettre en application quelques principes simples pour réduire sa consommation d'eau. Le bureau départemental de l'immobilier et du mobilier s'est déplacé, pendant plusieurs mois dans les casernes du département pour remplacer certains équipements trop consommateurs d'eau. Dans les sanitaires douches, environ 300 pommes de douche avec aérateur ont été installées : l'injection de bulles d'air donne l'impression d'utiliser la

même quantité d'eau et pourtant il est fait 30 à 40 % d'économie. Au total, environ 500 réducteurs aérateurs ou encore économiseurs d'eau ont été installés sur tous les robinets le permettant.

Environ 80% des installations (robinetteries lavabos et douches) ont été concernées. Le reste des équipements trop vétustes seront remplacés à neuf dans le cadre de la maintenance courante.

En 2023, les efforts seront poursuivis pour limiter la consommation d'eau potable destinée aux exercices, au lavage des remises, à l'utilisation des poteaux d'incendie, au nettoyage du matériel grâce notamment à l'installation de cuves récupératrices d'eau. Neuf sites sont actuellement équipés, une installation de cuves selon la faisabilité sur les autres sites et les futurs projets est prévue.

En route vers l'autoconsommation énergétique

Le SDIS54 a mis en place plusieurs mesures pour réduire ses consommations énergétiques. Parmi elles, la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation a été une réponse rapide et performante.

En 2020, une étude a été menée sur le site de Kléber afin de mettre en place des panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment A de l'Etat-Major. L'électricité produite par les panneaux est donc restituée directement sur le bâtiment afin d'être utilisée immédiatement.

En juin 2021, une consultation a été lancée auprès des entreprises. L'entreprise Lor'Solaire, originaire des Vosges, a été retenue afin de réaliser les travaux, pour un montant de 131 370 € TTC avec une subvention partielle de la région Grand Est, d'environ 24 000 €. Après avoir réalisé toutes les démarches administratives relatives à cette installation, les panneaux photovoltaïques de marque française ont été mis en place en juillet 2022 et l'onduleur en octobre 2022. La production est estimée à 89 MWh/an.

L'installation est en fonctionnement depuis octobre, et confirme l'autoconsommation totale sur le bâtiment

de l'État-Major les jours de forte luminosité. Lors du lancement du projet, le temps de retour sur investissement pour l'installation sur le bâtiment A était inférieur à 8 ans. Aujourd'hui, avec l'augmentation des coûts de l'électricité, ce retour sur investissement se réduit et sera plus important à partir de début 2023 avec la forte augmentation des tarifs électriques.

Une nouvelle consultation est en cours afin d'équiper les toitures des bâtiments B et C du site de Kléber, ainsi qu'une pose de panneaux au sol à l'entrée du site, dans la même démarche d'autoconsommation permettant une autonomie accrue du site.



veloppement durable

Premier colloque développement durable des SDIS de France à Nancy

En mars 2022, le premier colloque développement durable national s'est tenu dans les grands Salons de l'hôtel de ville de Nancy et à distance par visio-conférence pour ceux qui ne pouvaient pas faire le déplacement.

Les objectifs de ce colloque étaient d'initier la création d'un réseau entre les SDIS en impulsant un temps d'échange et de partage des bonnes pratiques autour des enjeux environnementaux, tout en apportant une vision pragmatique du développement durable. Cette initiative s'appuie sur des experts afin d'offrir la possibilité aux SDIS d'apporter une réponse opérative et innovante face aux enjeux de demain. Parmi les thèmes qui ont été abordés : la biodiversité, la mobilité, l'économie circulaire, les ressources (énergie/eau), les pistes d'adaptation...

Après les conférences et les échanges de la matinée, l'après-midi a été consacrée à des ateliers thématiques. Le travail de chaque groupe a ensuite été présenté en plénière et a été envoyé sous forme de synthèse à ce nouveau réseau dédié, et désormais pleinement opérationnel !



Un site éco-responsable à Kléber



Suite au prix de l'initiative lancé en 2019 par le directeur départemental du SDIS54, un espace végétalisé a été créé à l'entrée du quartier Kléber pour mettre en valeur le respect de l'environnement, la nature et le bien-être au travail. L'aménagement du site, qui a débuté en mars 2022, permet aujourd'hui de passer un moment de détente au vert et d'y retrouver arbres fruitiers, fleurs et légumes.

Porté par le SDIS54 et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP), la construction et l'entretien de ce site se veulent collaboratives, les mains vertes sont donc les bienvenues !

Contact : zen.kleber@sdsi54.fr



Feuille de route pluriannuelle : deux des quatre phases d'ores et déjà terminées

Lancée en 2019, la feuille de route pluriannuelle a pour objectifs de renforcer notre établissement, de favoriser son développement et poursuivre sa structuration. Ainsi, 139 actions ont été recensées autour de 5 axes de travail. Malgré l'investissement du SDIS dans les centres de vaccination, les contraintes liées au Covid 19 et l'organisation du congrès national, cette démarche continue d'avancer et nous avons déjà traité la moitié des sujets.

2023 verra la relance de la troisième phase avec notamment la redéfinition de nouveaux pilotes ou référents. Cette nouvelle dynamique permettra de débiter des actions sur les 5 axes connus, et notamment :

- Aider davantage les chefs de centre et les soulager des tâches administratives répétitives.

- Recenser, traiter et corriger les dysfonctionnements dans le cadre du Suap.
- Étendre la transmission des bilans simplifiés à l'ensemble du département.

Plusieurs actions de cette phase ont déjà fait l'objet d'études et devraient

même être rapidement mis en service tels que :

- Le coût du sauvé (qui permettra de valoriser nos actions en chiffrant les biens que nous préservons lors de nos interventions).
- L'élaboration d'une charte des valeurs pour notre SDIS.

AXE 1

Faire de la qualité opérationnelle notre première ambition en repositionnant la victime et le sinistre au cœur de nos décisions



AXE 2

Adapter le fonctionnement et l'organisation du SDIS pour le rendre plus efficace



AXE 3

Préserver le capital humain, accompagner les parcours individuels et valoriser les agents



Fort engagement du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Bernard Bertelle, président du CASDIS et conseiller départemental et Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ont signé en avril la convention pluriannuelle 2022-2024.

Le Conseil Départemental et le SDIS54 entretiennent depuis de nombreuses années des relations de partenariat privilégiées. Ce partenariat fait l'objet de conventions pluriannuelles depuis 2007.

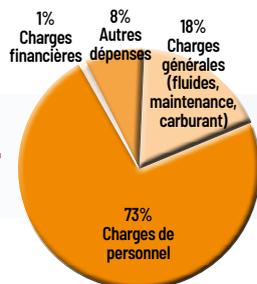
Ces conventions ont notamment pour objet de fixer le niveau contribution du Département au budget du SDIS, en fonctionnement et en investissement. En constante augmentation (+22,5% entre 2012 et 2022), cette année le Conseil Départemental réaffirme son fort engagement avec une dotation de 23,08 M€, représentant plus de 40% des recettes de fonctionnement, le reste étant réparti entre les communes et les

intercommunalités. Ce niveau de contribution pour 2023 est exceptionnel et démontre l'engagement fort du Département au bénéfice du SDIS, tenant compte du contexte particulièrement inflationniste, notamment sur les prix de l'énergie. En effet, la convention pluriannuelle de partenariat conclue pour la période 2022-2024 prévoit une dynamique d'évolution de +1% par an de la contribution du Département au budget

Budget 2023 : La tension inflationniste au cœur des préoccupations budgétaires

Adopté le 9 décembre dernier, le budget du SDIS54 pour l'année 2023 représente au total 68,28 millions d'euros (57,25 M€ en section de fonctionnement et 10,03 M€ en section d'investissement). Malgré des efforts continus de rationalisation, le SDIS voit pour 2023 ses dépenses de fonctionnement augmenter de plus de 6%. En cause, le contexte d'inflation avec la double augmentation des prix des énergies et des charges de personnel (mesures nationales en faveur du pouvoir d'achat). Cette situation suppose d'une part un effort exceptionnel, qui sera partagé entre le SDIS et ses principaux contributeurs, et, d'autre part, interroge sur la stratégie de mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

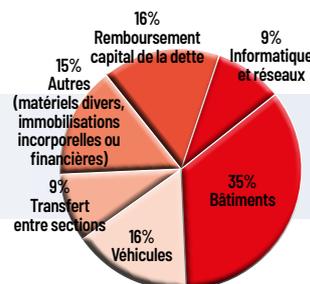
BUDGET PRIMITIF 2023



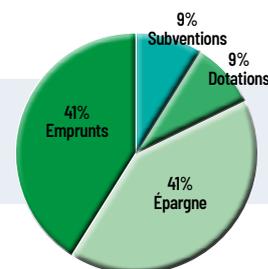
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Face au contexte inflationniste, des partenaires soudés dans l'effort

La forte augmentation des dépenses de fonctionnement du SDIS pour 2023 (+3,39M€ par rapport à 2022) a conduit le Département de Meurthe-et-Moselle à consentir à titre exceptionnel un niveau de participation plus important que prévu dans la convention pluriannuelle de partenariat conclue début 2022, portant à + 5% sa contribution au budget de fonctionnement du SDIS (soit environ +1,1 M€) par rapport à 2022.

Cet effort exceptionnel de la part du Département est partagé par le SDIS, qui gagera de son résultat prévisionnel de fonctionnement 2022 pour atteindre le niveau d'équilibre final du budget 2023.

Par ces efforts conjugués, l'évolution des contributions des communes et EPCI sera également de +5% en 2023, soit un taux inférieur à celui de l'indice des prix à la consommation, et inférieur à celui qui sera mis en œuvre dans la majorité des autres départements de la région Grand Est, afin

de tenir compte du contexte de réforme des contingents incendie et des difficultés rencontrées également par les communes et EPCI pour leur propre budget.

Un plan d'investissement davantage orienté vers la rénovation énergétique et les énergies renouvelables, un pari pour l'avenir

L'enjeu est également pour le SDIS de préserver ses capacités d'investissement, afin de mener à bien le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) adopté pour la période 2022-2024. Ainsi, le budget 2023 mise sur la poursuite des projets de constructions neuves de centres d'incendie et de secours types, et sur l'accélération de la transition énergétique du SDIS. La tension sur les prix de l'électricité et du gaz a poussé le SDIS vers l'opportunité de se doter de panneaux photovoltaïques destinés principalement à l'autoconsommation et dont le retour sur investissement se trouve actuellement nettement raccourci.

Chaynesse Khirouni et Bernard Bertelle

de fonctionnement du SDIS : l'évolution de la contribution pour 2023 représente ainsi +5% par rapport à 2022.

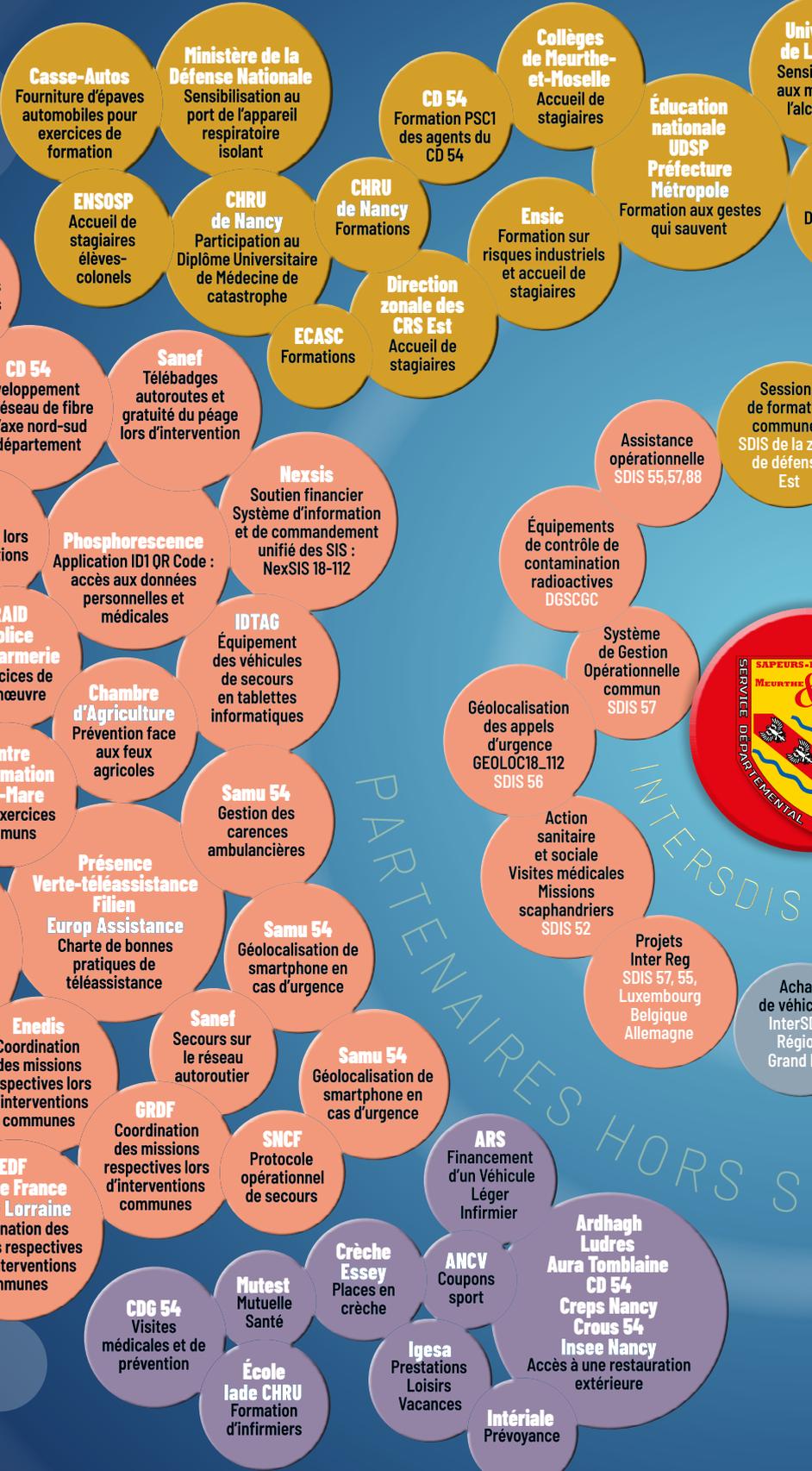
Cette convention prévoit par ailleurs un soutien du Département en investissement de 3 M€ sur la période 2022-2024, pour permettre au SDIS de mettre en œuvre une stratégie de travaux sur son patrimoine immobilier visant la réduction des charges de fonctionnement à terme, et

incluant la construction et la réhabilitation de casernes (construction de centres d'incendie et de secours « type » à Favières, Art-sur-Meurthe, Chambley, etc., réhabilitation des casernes de Champenoux, Saint-Nicolas-de-Port, Blainville-Damelevières), ainsi que de travaux de rénovation énergétique. Un soutien sans faille qui confirme plus que jamais l'engagement du Département aux côtés des sapeurs-pompiers.



Partenariats et mutualisations

- Opérations • Prévisions
- Finances
- Technique • Logistique
- Formation • Sport
- Ressources humaines
- Service de santé et de secours médical



PARTENAIRES HORS SDIS

INTERSDIS

Realisations du SDIS54 et InterSDIS



JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS (JNSP) Un cadre prestigieux pour l'édition 2022

Cette année, notre journée nationale s'est tenue le 25 juin dans le cœur historique de Nancy et plus particulièrement sur la place Stanislas.

Ce cadre d'exception a permis à un public venu en masse pour témoigner son attachement à notre corporation et de profiter de la traditionnelle cérémonie officielle emplie de solennité. L'après-midi a été consacré à des démonstrations de nos savoir-faire, ponctuées de très nombreux échanges avec le public venu, lui aussi, en grand nombre. À cette occasion, le drapeau de corps a été décoré de la médaille d'argent pour actes de courage et de dévouement, marque de reconnaissance envers tous les sapeurs-pompiers du corps.



Fabrice Pape, nouveau directeur départemental adjoint



Le colonel Jean-Jacques Horb



Le colonel Fabrice Pape

Après 41 années au service des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, le colonel Jean-Jacques Horb est parti en retraite en décembre 2021.

Pour le remplacer, le colonel Fabrice Pape a pris ses fonctions de DDASIS au mois d'août dernier. Fort de 20 années de carrière dans les départements de la Haute-Savoie, de la Mayenne et du Doubs, il secondera le colonel Petitpoisson et reprendra les missions jusqu'alors tenues par le colonel Horb. Il dispose d'une solide expérience et a tenu plusieurs postes de chef de groupements (territorial, ressources humaines, opération/prévision/prévention) et a occupé également la fonction de chef de centre (CSP Laval).

sur les temps forts 2022

MANŒUVRE Exercice de sécurité civile à Nancy

Un exercice de sécurité civile a été organisé par le SDIS54 le 19 octobre 2022 au niveau de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation de Nancy. Il a mobilisé plusieurs effectifs des forces de l'ordre et de secours (50 sapeurs-pompiers et 15 engins, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, la Drac, la police nationale et municipale).



Le scénario, qui prévoyait un feu en développement dans le comble principal de l'édifice, a permis d'une part de tester la stratégie opérationnelle particulière sur ce type d'établissement avec la mise en œuvre des moyens aériens dans un environnement urbain très dense, et d'autre part d'éprouver le nouveau Plan de Sauvegarde des Oeuvres (PSO) rédigé par la Drac et fixant les priorités en matière de préservation des œuvres.

Cet exercice a vu également la mise en œuvre de deux drones au cours de l'opération facilitant la prise de décision du commandant des opérations de secours et l'analyse de la zone d'intervention et de ces enjeux.

Décès d'Alexandre Mangin et d'Olivier Dumoulin

C'est avec une immense peine que le SDIS54 a perdu deux de ses membres.



Le sergent-chef Alexandre Mangin, sapeur-pompier professionnel au CIS Tomblaine et sapeur-pompier volontaire au CIS Val-de-Seille, âgé de 36 ans, a mis fin à ses jours le 31 août dernier au CIS Tomblaine alors qu'il se trouvait de garde. Recruté au SDIS54 en septembre 2009, il a successivement servi au sein du corps départemental dans les CIS Joffre, Longwy et Tomblaine en tant que SPP et également à Pierrepont puis au Val-de-Seille en tant que sapeur-pompier volontaire. Il avait démontré son professionnalisme par son implication dans la formation du SUAP et la mise en œuvre des bilans dématérialisés. Il avait participé aux renforts cet été sur les feux de forêts girondins.



Le lieutenant-colonel Olivier Dumoulin, chargé de mission à la direction départementale, âgé de 55 ans est décédé des suites d'un malaise à son domicile le 10 octobre dernier. Originaire de la Haute-Saône où il avait débuté sa carrière de sapeur-pompier tout d'abord comme sapeur-pompier volontaire en 1985 puis en tant que sapeur-pompier professionnel en 1996, il avait intégré le SDIS54 en juillet 1999. Apprécié de tous pour ses compétences, son professionnalisme et sa bonne humeur, il laisse un grand vide au sein de l'État-Major.

AU TRAVAIL, COMME À LA MAISON, *je fais attention !*



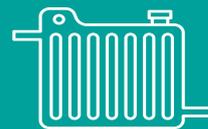
JE BAISSE LA TEMPÉRATURE

19° dans les bureaux,
17° dans les ateliers



JE DÉBRANCHE MES APPAREILS ÉLECTRIQUES

en fin de journée



JE METS MON RADIATEUR SUR HORS GEL

en cas d'absence prolongée



J'ALLUME LA LUMIÈRE QUE SI NÉCESSAIRE



JE FERME LA PORTE DE MON BUREAU

en cas d'absence



JE FERME LE ROBINET

lorsque je me savonne les mains,
me lave les dents ou me rase



J'IMPRIME QUE SI C'EST NÉCESSAIRE

en noir et blanc, recto verso



JE TRIE MES DÉCHETS DANS LES CONTENANTS ADAPTÉS



JE BOIS DANS UN CONTENANT RÉUTILISABLE



JE COVOITURE DÈS QUE C'EST POSSIBLE

avec mes collègues



J'ADOpte L'ÉCO CONDUITE

même en opération sur le retour



J'UTILISE LA VISIOCONFÉRENCE

pour limiter les déplacements



La Liaison numéro 90 • janvier 2023 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : colonel Jérôme Petitpoisson

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Cdt Yoann Franzetti • LCI Laurent Juillerat • Cne Jean-Daniel Nitting • Cdt Xavier Leroy • LCI Manuel Pigné • LCI Daniel Warin • Cdt Nabil Roubache • Cdt Gérald Mahé • Cdt Cyril Gibierge • Ach Sébastien Réveillé • Cne Pierre Gauthier • Héloïse Hauer • Laetitia Bestaven • Erwan Gueguen • Sophie Maire • Laetitia Landsheere • Delphine Stoquert

Photographes : Pascal Virbel • Jean-Patrick Planchais • Adj Régis Eustachi • Sch Ludovic Schmidt • Frédéric Lecocq • Sch Julien Munch, SDIS58 • service communication préfecture 54 • Grégory Berger - service communication conseil départemental 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression :** La Nancéienne d'Impression • Vandœuvre-lès-Nancy

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux



@sdis54



www.pompiers54.fr